

PLAN D' ACTIONS ENERGIE DURABLE ET CLIMAT

Résumé

PAEDC

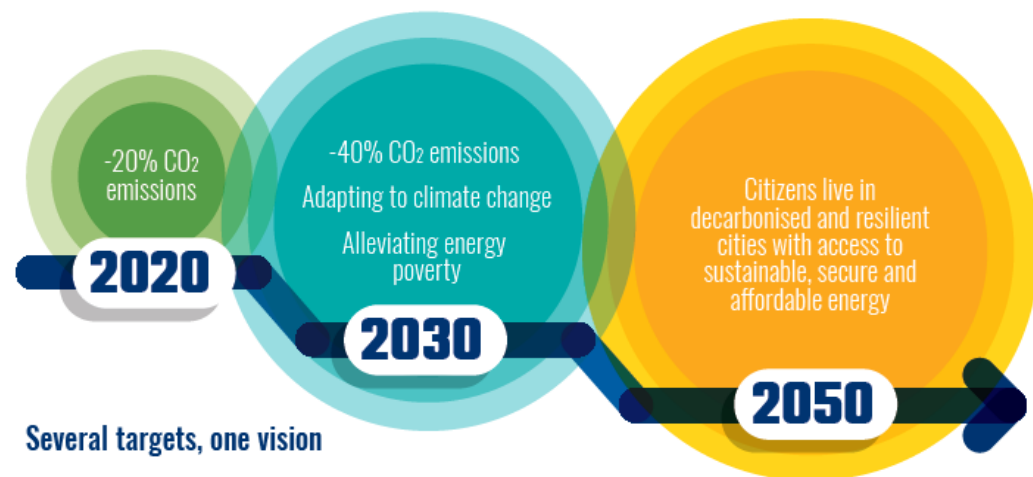


Convention des Maires



Initiative européenne qui rassemble les collectivités locales et régionales désireuses de lutter contre le changement climatique et de mettre en œuvre des politiques énergétiques durables

Objectif 2030: -40% des émissions de CO₂ par rapport à 2006



La commune d'Esneux y adhère le **27/05/21**

Source: Convention des Maires

DES ACTIONS EN FAVEUR DU CLIMAT POUR VOTRE COMMUNE



Plan d'Actions Energie Durable et Climat

La Convention des Maires implique les communes grâce à l'élaboration et la mise en œuvre, au niveau local, d'un **Plan d'Actions en faveur de l'énergie durable et du climat (PAEDC)** sur base d'un bilan des émissions du territoire communal.

Ce plan, fruit du travail d'un comité de pilotage, composé de citoyens Esneutois et de membres des services communaux, reprend les **actions programmées pour atteindre les objectifs** dans les différents secteurs.

Son contenu doit être considéré comme une proposition. Il évoluera au gré de l'implication grandissante des acteurs locaux.



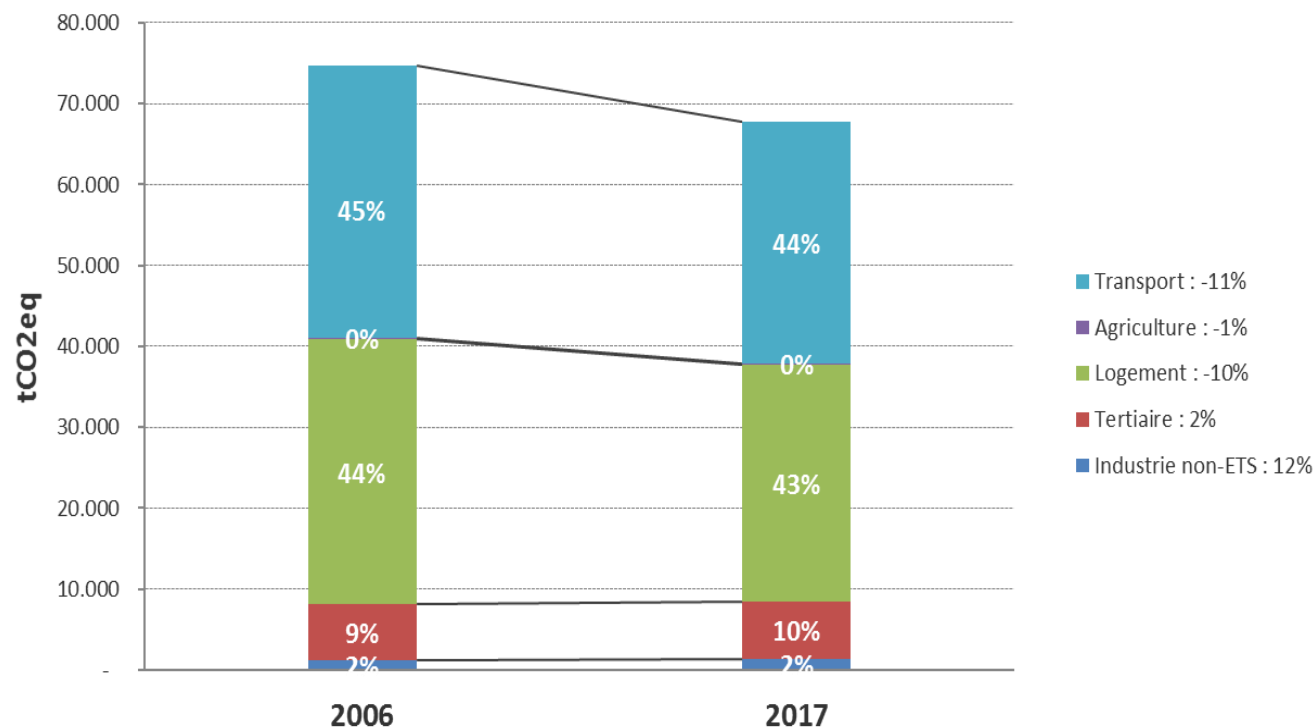
Diagnostic du territoire

Bilan carbone territorial

Les émissions de CO2 liées aux activités de l'ensemble des acteurs du territoire de la commune ont diminué de 9% entre 2006 et 2017.

Il reste encore du chemin à parcourir pour atteindre la réduction de 40% des émissions d'ici 2030. Pour y arriver, les secteurs dans lesquels il faudra agir en priorité sont le **logement** et le **transport**.

Evolution des émissions de 2006 à 2017 par secteur : -9%



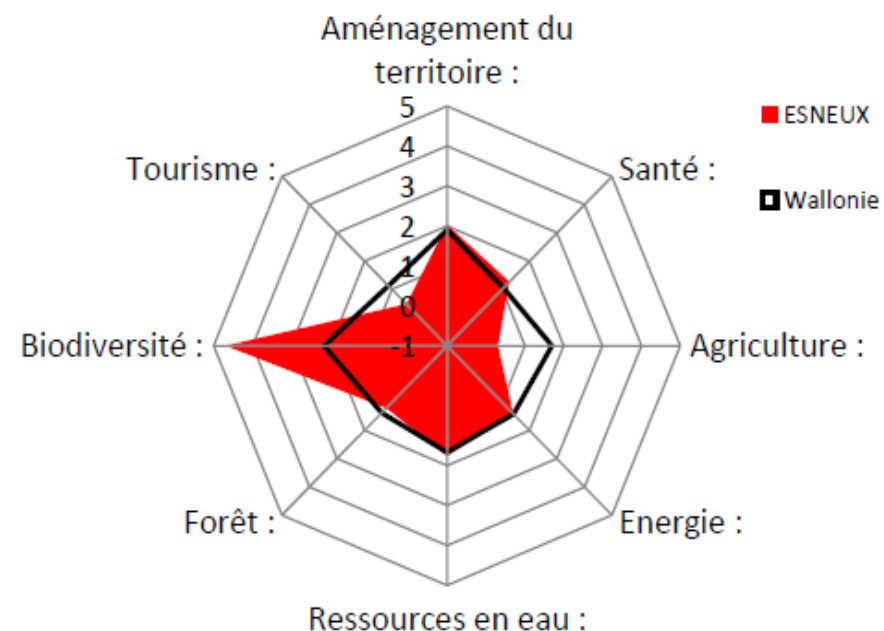
Diagnostic du territoire

Vulnérabilité

Comme le montre l'étude « Adaptation au changement climatique en Wallonie » les prochaines années seront marquées par une hausse globale de la température. Les hivers seront moins froids et plus pluvieux, avec des épisodes de pluies intenses plus fréquents. Les étés seront plus chauds et secs, avec des canicules plus fréquentes.

A travers la démarche « Adapte ta commune » proposée par l'AWAC, c'est principalement la **biodiversité** qui est jugée la plus préoccupante pour le territoire d'Esneux.

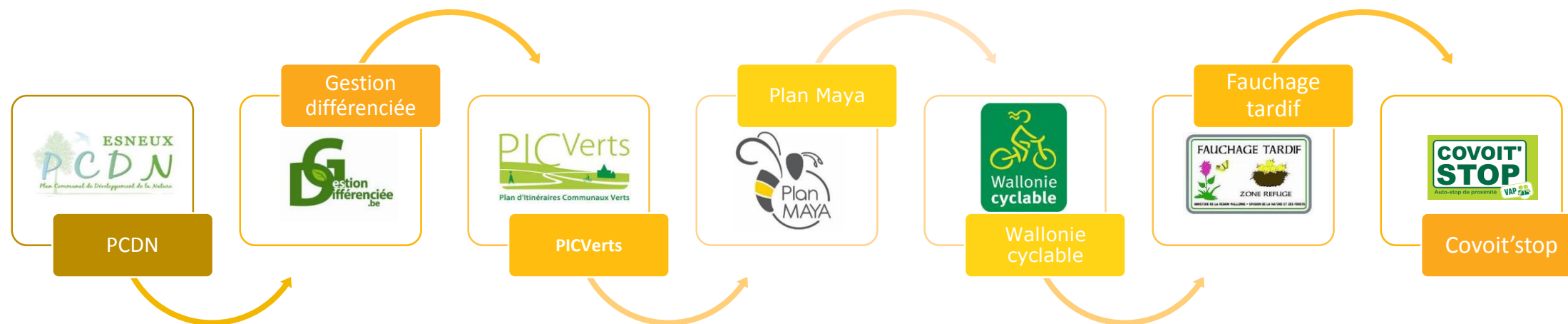
Effets du changement climatique : Horizon 2050



Actions menées

Une commune déjà bien active

Depuis 2006, de nombreux projets en relation avec l'environnement et la mobilité ont déjà été mis en place dans la commune d'Esneux



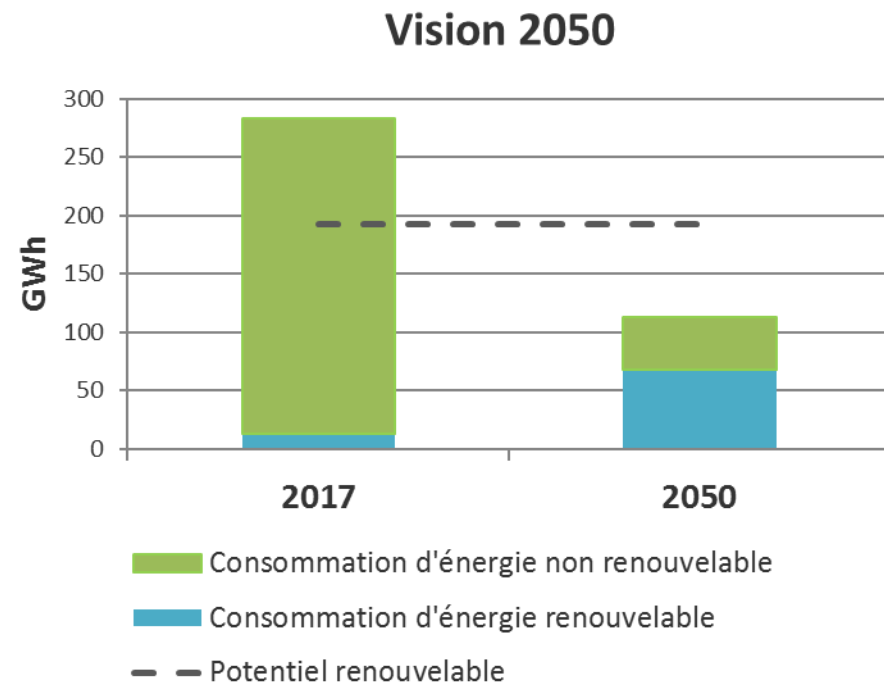
Vision 2050

Territoire à énergie positive

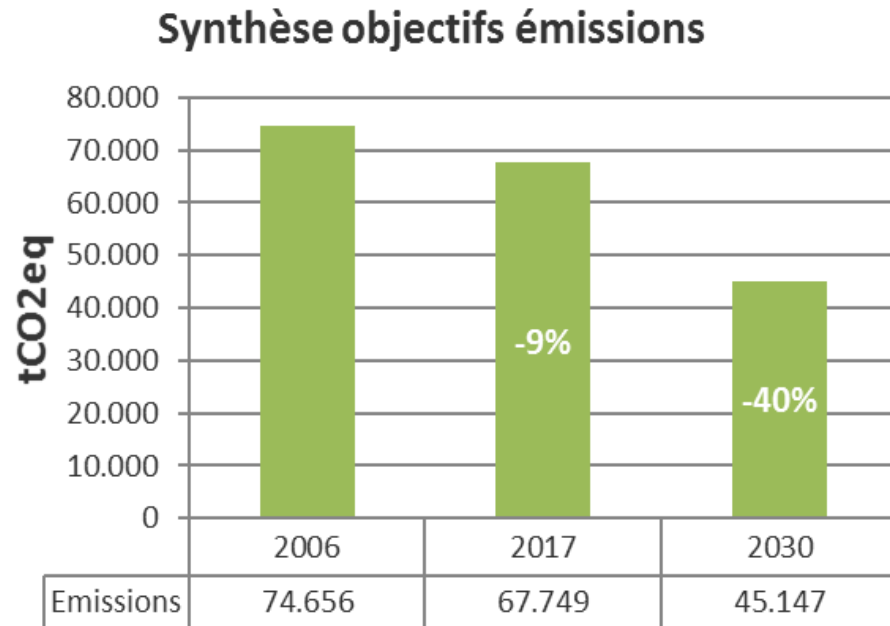
La vision idéale de la commune d'Esneux pour l'horizon 2050 est d'avoir un territoire à énergie positive, ce qui signifie de produire plus d'énergie sur le territoire que ce qui est consommé.

Pour y parvenir, une réduction de la consommation énergétique et une utilisation accrue des sources d'énergie renouvelable est nécessaire.

Pour 2050, la commune d'Esneux a donc décidé de miser sur 60% de réduction des consommations et sur une couverture en énergie renouvelable de 60%.



Objectif global 2030



L'objectif global de réduction des émissions à l'horizon 2030 par rapport à 2006 est de 40%.

En 2017, on constate qu'une réduction de 9% a déjà été réalisée.

Des **objectifs spécifiques** à chaque secteur d'intervention permettront l'atteinte des 31% de réduction.



Objectifs spécifiques

Secteur	Objectif	Réduction des émissions
Logement	Economie d'énergie de 30% par rapport à 2017	11,79%
Transport	Economie d'énergie de 25% par rapport à 2017	9,99%
Tertiaire	Economie d'énergie de 26% par rapport à 2017	2,44%
Administration communale	Economie d'énergie de 37% par rapport à 2017 dans les bâtiments et équipements communaux	0,47%
Administration communale	Economie d'énergie de 30% par rapport à 2017	0,29%
Eclairage public	Economie d'énergie de 65% par rapport à 2017	0,17%
Industrie non-ETS	Economie d'énergie de 5% par rapport à 2017	0,09%
Véhicules communaux	Economie d'énergie de 10% par rapport à 2017	0,01%
		25,25%

Filière	Objectif	Réduction des émissions
Solaire PV	Nouvelles installations solaires photovoltaïques	4,25%
Hydro énergie	Nouvelles centrales hydroélectriques	0,78%
		5,03%



Actions

Pour atteindre les objectifs, le PAEDC comporte 24 actions de 2 types :



Atténuation: les actions visant à atténuer l'ampleur du réchauffement mondial d'origine humaine par la réduction des émissions de gaz à effet de serre



Adaptation: les initiatives visant à réduire la vulnérabilité des systèmes naturels et humains contre les effets des changements climatiques



Actions d'adaptation



Biodiversité

Mesures de préservation et de développement de la biodiversité



Forêt

Gestion durable des forêts



Inondations

Lutte contre les risques d'inondation et de surcharge du réseau d'égouttage



Nourriture

Réduction des impacts du changement climatique sur la production de nourriture



Actions d'atténuation



Administration communale

- Amélioration de la comptabilité et du cadastre énergétique
- Sensibilisation du personnel communal à l'URE
- Rénovation des bâtiments communaux
- Convertir l'éclairage public à la technologie LED
- Achat de véhicules électriques
- Formation à l'écoconduite



Transport

- Bornes de rechargement pour vélos électriques
- Installation de bornes de rechargement électrique
- Commune pilote Wallonie Cyclable
- Développement de la mobilité active et de l'intermodalité
- Renouvellement du parc automobile



Actions d'atténuation



Logement

- Prime communale isolation ou audit
- Esti'nergie (équipe de spécialistes en énergie)
- Durcissement des règles d'octroi de permis d'urbanisme



Industrie et tertiaire

- Sensibilisation à réaliser des économies d'énergie



Production d'électricité

- Sensibilisation et informations relatives aux énergies renouvelable



Comment vous impliquer?

Parcourez le plan d'actions en détails – découvrez les actions qui vous intéressent

https://www.esneux.be/uploads/files/pdf/files/Environnement/PAEDC_Esneux.pdf

Participez à la mise en œuvre de celui-ci – par des investissements ou projets propres afin d'atteindre ensemble les objectifs fixés

Contact

Sandrine Slegers – sandrine.slegers@esneux.be - 0470/602400

